



Entre

D'une part, M/Mme, en qualité de

de l'établissement
(nommé ci-après l'**établissement**).

Et d'autre part, M. Ménez Yves, General Manager de CYPE France, société de distribution, de support technique et de formation des logiciels CYPE (nommée ci-après **CYPE**).

1. Objet de l'Accord CAMPUS

L'objectif du présent accord est de doter l'**établissement** et tous les enseignants/étudiants concernés d'un accès aux logiciels **CYPE**, outils informatiques CAO/BIM dédiés au secteur de l'Architecture et l'Ingénierie de la Construction, pour la réalisation d'enseignements et de travaux pratiques dans les disciplines concernées. Cet accord est réservé aux établissements d'enseignement, aux écoles et aux universités, dont fait partie l'**établissement**.

2. Engagements de CYPE

CYPE autorise et facilitera l'accès à la dernière version des logiciels **CYPE** par la mise à disposition de **licences CAMPUS** pour une installation dans les salles informatiques de l'établissement, sur l'ordinateur personnel des enseignants et étudiants.

Plus particulièrement à la signature du présent accord et à chaque renouvellement, **CYPE** s'engage à réaliser une mission d'implantation des logiciels **CYPE** au sein de l'**établissement** par les services suivants :

- Assistance **au déploiement et installation de la dernière version** des logiciels dans l'établissement
- Accès au **support technique pour les enseignants et étudiants**
- Assistance aux enseignants pour la création de **TP et projets types** pour les étudiants

➔ Coût : 567€ HT

Enfin, l'**établissement** référencé en Accord CAMPUS disposera d'un tarif préférentiel sur le coût des formations professionnelles proposées par **CYPE**.

3. Référent pédagogique de l'établissement

Veuillez compléter les coordonnées d'un référent pédagogique dans le cadre de cet accord

Nom et Prénom	Téléphone	Email

4. Durée et Renouvellement de l'Accord Campus

L'accord est conclu pour une durée allant de la signature de la présente jusqu'au mois de septembre de l'année suivante. Tous les ans à cette échéance, **CYPE** proposera à l'établissement un renouvellement de la présente convention d'Accord Campus.

À, le

Pour l'**établissement**

Pour **CYPE**

Signature / Cachet

Yves Ménez

ANNEXE 1 – FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'établissement référencé en Accord CAMPUS dispose d'un tarif préférentiel* sur le coût des formations professionnelles proposées par **CYPE** – [Voir le catalogue à jour des formations](#)

Merci de compléter le tableau ci-dessous pour choisir les formations souhaitées.

A réception de votre document nous vous contacterons pour définir le contenu et les modalités.

Intitulé	Nombre d'enseignants estimé
 Collaboration Open BIM	
 Architecture & urbanisme	
 Conception de structures	
 Efficacité énergétique	
 Simulation d'éclairage	
 Impact environnemental	
 Performance acoustique	
 Installations CVC	
 Installations de plomberie	
 Installations électriques	
 Sécurité incendie	
 Métrés & études de prix	

*280€ HT/Pers

CYPE France - Tél : 02.30.96.17.44 – Fax : 02.22.44.25.08 – email : cype.france@cype.com – www.cype.fr

12A, rue du Patis Tatelin 35700 RENNES

SIRET 514 622 521 00029 – Code APE 6201Z – N° TVA FR 55514622521

Organisme de formation certifié QUALIOP1 et enregistré sous le numéro 53 35 08755 35 auprès du préfet de Bretagne